

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 21 juillet 2006
(convocation du 10 juillet 2006)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Juillet Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michèle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOBET Patrick à M. DUCHENE Michel
Mme. CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre
M. FLORIAN Nicolas à M. PUJOL Patrick
M. TOUZEAU Jean à M. DAVID Jean-Louis
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel
M. BANNEL J. Didier à Mme BRACQ Mireille (jusqu'à 10 h 15)
M. BAUDRY Claude à M. FERILLOT Michel
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel
M. BELLOC Alain à Mme. PUJO Colette
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien
Mme. BRUNET Françoise à M. SIMON Patrick
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M. CARTI Michel à Mme. CARTRON Françoise
Mme CASTANET Anne à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André

M. CAZENAVE Charles à M. DAVID Jean-Louis
M. CORDOBA Aimé à M. BROQUA Michel
M. DELAUX Stephan à Mme PARCELIER Muriel (à partir de 10 h 30)
Mme. FAORO Michèle à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
Mme. ISTE Michèle à M. SARRAT Didier
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. LOTHaire Pierre
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. MERCHERZ Jean
M. MAURIN Vincent à Mme. EYSSAUTIER Odette
M. MONCASSIN Alain à M. GRANET Michel
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à Mme CAZALET A. Marie (jusqu'à 10 h 45)
Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy
Mme. RAFFARD Florence à M. QUANCARD Joël

LA SEANCE EST OUVERTE

**Associations Arc Sud Développement et Talence Innovation Sud
Développement - Soutien aux actions menées en 2006 - Subvention de la
Communauté Urbaine - Conventions - Décisions - Autorisations.**

Monsieur TAVART présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre des relations partenariales avec les associations de développement économique à caractère intercommunal oeuvrant sur son territoire, la Communauté Urbaine apporte annuellement son soutien financier aux associations Arc Sud développement et Talence Innovation Sud Développement, dont la vocation intercommunale, effective depuis 2004, avec les adhésions des communes de Gradignan, Talence, Villenave d'Ornon, et pour Talence Innovation, de la SAEMCIB pour la commune de Bègles, s'est confirmée durant l'année 2005.

Le champ d'action de ces deux associations demeure principalement, pour Arc Sud Développement l'accompagnement des projets économiques à caractère généraliste l'implantation d'entreprises, la gestion de la pépinière existante sur Villenave d'Ornon, la mise en relation des demandeurs d'emploi avec les entreprises, et pour Talence Innovation Sud Développement, le soutien de projets économiques issus de la recherche, des transferts de technologie et de l'innovation.

Dans le cadre de la poursuite du partenariat instauré avec notre établissement public, ces deux structures présentent aujourd'hui leur plan d'actions et leur budget prévisionnel 2006.

- ARC SUD DEVELOPPEMENT :

Le programme d'actions 2006 de l'association repose sur quatre axes :

- Appui à la création d'entreprises et promotion de l'esprit entrepreneurial : conseil à la réalisation de plan d'affaires, recherches de partenaires et de financements, aide à la constitution de dossiers de subventions ou prêts d'honneur, recherche de locaux ou hébergement en pépinière, analyse des besoins de formation et aide à l'intégration dans le tissu économique local.
- Soutien aux entreprises déjà implantées : veille économique sur l'ensemble du territoire Gradignan-Talence-Villenave d'Ornon, positionnant l'association comme un relais d'informations et de conseils, recherche de solutions aux besoins détectés dans les

entreprises, développement de services de proximité dans les zones d'activités et actions d'animation en liaison avec les clubs d'entreprises.

- Accueil des entreprises à la recherche de nouvelles solutions immobilières dans le cas d'entreprises déjà implantées sur le territoire communautaire et qui recherchent de nouvelles solutions en terme d'implantation et réponse aux demandes d'investisseurs extérieurs à l'agglomération. Dans ces deux cas, Arc Sud Développement peut être le relais de terrain de la Communauté Urbaine et du B.R.A. à tous les stades du projet.
- Promotion des zones d'activités et du Pôle Multimodal d'Hourcade par une participation à la commercialisation du site.

Budget Prévisionnel 2006 :

La Communauté Urbaine est appelée à renouveler son soutien financier à hauteur de 50 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C. de 183 000 €

CHARGES	€ T.T.C.	PRODUITS	€ T.T.C.
Soutien à la création d'entreprises	42 000	Participation des Communes :	
Développement des entreprises	58 000	Gradignan	4 000
Accueil des entreprises nouvelles	33 000	Talence	4 000
Actions de promotion	17 000	Villenave d'Ornon	125 000
Communication et animation des Clubs d'Entreprises	27 000	Communauté Urbaine	50 000
Démarche Qualité	6 000		
TOTAL	183 000	TOTAL	183 000

- TALENCE INNOVATION SUD DEVELOPPEMENT :

Son programme d'actions 2006 se décline ainsi :

- Aides à la création d'entreprises – Etude et mise en place d'infrastructures d'accueil :

Dans l'attente de l'ouverture de la pépinière d'entreprises, l'association va poursuivre l'activité d'animation, de conseil et d'accompagnement aux nouveaux créateurs, avec notamment sur son site internet la mise en ligne d'informations et de conseils. Un projet d'hôtel d'entreprises intercommunal pouvant accueillir les activités du tertiaire supérieur fera l'objet d'une activité de prospection vers des investisseurs privés.

L'association va également conforter l'action d'un Club des Entrepreneurs par l'organisation de conférences/débats thématiques rassemblant les acteurs socio-économiques du Sud Bordeaux.

- Réalisation d'études et conduite d'actions spécifiques à caractère intercommunal :

Sont concernées à ce titre, l'actualisation des données et l'édition de rapports de l'observatoire des activités et de l'emploi du Sud-Bordeaux sur les thèmes suivants : démographie, formation et universités, emploi, entreprises, zones d'activités, cadre de vie et territoire. L'association entend également développer les initiatives et actions en faveur de la création d'entreprises auprès des femmes et des jeunes.

- Participation aux Pôles thématiques de développement en relations avec les universités et les grandes écoles :

participation à l'association ALPHA (Aquitaine Lasers Photonique et Applications), lieu d'échange, d'animation et de coordination pour les activités de filière optique-laser dans le cadre du Pôle de Compétitivité. Poursuite d'un partenariat avec l'A.D.Q.S.E.(Agence pour le Développement du management de la Qualité-Sécurité-Environnement) et d'un travail d'expérimentation dans le cadre de la démarche de développement durable

- Communication, promotion, accueil d'entreprises et participation à des manifestations extérieures :

conduite d'une politique de communication globale du Sud Bordeaux, via le site internet de l'association mais également participation à des manifestations et séminaires sur des thématiques du développement économique, des nouvelles technologies et développement durable.

Budget prévisionnel 2006

La Communauté Urbaine est sollicitée pour renouveler son soutien financier à hauteur de 50 000 €, dans le cadre d'une budget annuel s'élevant à 279 395 € T.T.C .dont 189 925 € destinés à la réalisation des actions intercommunales du Sud Bordeaux, répartis comme suit, :

CHARGES	€ T.T.C.	PRODUITS	€ T.T.C.
<u>Actions spécifiques à la Ville de Talence et à la pépinière :</u> Etudes – actions en faveur du développement éco.	89 470	<u>Actions spécifiques à la Ville de Talence et à la pépinière</u> Ville de Talence Etat (emploi jeune) F.S.E. et autres ressources	89 470 58 600 6 600 24 270
<u>Actions intercommunales du Sud Bordeaux :</u> Aide et appui création d'entreprises Etudes et actions spécifiques Pôles de développement Communication Promotion Prospection	189 925 64 574 75 970 26 590 22 791	<u>Actions intercommunales du Sud Bordeaux :</u> Talence Gradignan Villenave d'Ornon SAEMCIB (Bègles) Communauté Urbaine Entreprises et universités Participation des communes à l'Observatoire F.S.E. et autres ressources	189 925 58 600 4 000 4 000 3 000 50 000 5 000 15 000 34 925
TOTAL	279 395	TOTAL	279 395

Compte tenu des programmes d'actions et des budgets prévisionnels 2006 présentés par ces deux associations, il est proposé de reconduire en 2006, la subvention allouée à chacune de ces structures.

Aussi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- DECIDER :

- l'attribution d'une subvention d'un montant de 50 000 € au bénéfice de l'association Arc Sud Développement,
- l'attribution d'une subvention d'un montant de 50 000 € au bénéfice de l'association Talence Innovation Sud Développement,

pour les actions qu'elles mèneront en 2006,

- AUTORISER Monsieur le Président à signer les conventions, ci-annexées, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement des subventions communautaires.

Les dépenses correspondantes seront inscrites au Chapitre 65, Article 6574, Fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 juillet 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
2 AOÛT 2006

M. JEAN-CHARLES BRON

